

**Procès-verbal du conseil des commissaires
Commission scolaire des Navigateurs**

6^e séance, 16^e année

**Province de Québec
Commission scolaire des Navigateurs
Saint-Romuald**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire des Navigateurs, tenue le 17 décembre 2013, à 19 h 30, au centre administratif de Saint-Romuald, au 1860, 1^{re} Rue, Saint-Romuald, **sous la présidence de monsieur Léopold Castonguay**

Membres du conseil des commissaires présents :

Monsieur Léopold Castonguay, président du conseil des commissaires
Monsieur François Caron, vice-président du conseil des commissaires
Madame Gisèle Beaulieu, commissaire
Monsieur Jean-Yves Bégin, commissaire
Madame Pascale Bélanger, commissaire
Monsieur Michel Bédard, commissaire
Monsieur Sylvain Blais, commissaire#
Monsieur Michel Chabot, commissaire
Monsieur Richard Côté, commissaire
Monsieur Jérôme Demers, commissaire-parent
Monsieur François-Yves Dubé, commissaire-parent
Madame Lise Fréchette, commissaire
Madame Claudette Gosselin Fecteau, commissaire
Monsieur Richard Légaré, commissaire
Monsieur Pascal Léveillé, vice-président du comité exécutif
Madame Sindy Ormerod, commissaire
Madame Denise Poulin, présidente du comité exécutif
Madame Claire Rochon Fréchette, commissaire
Monsieur Denis Shaïnk, commissaire
Monsieur Marcel Vézina, commissaire

Membres du conseil des commissaires absents :

Monsieur Marc Brochu, commissaire
Madame Nicole Landry, commissaire
Monsieur Éric Tardif, commissaire
Monsieur Guy Trottier, commissaire
Monsieur Denis Vien, commissaire

Membres du personnel administratif :

Madame Esther Lemieux, directrice générale
Monsieur Bertin Fillion, directeur général adjoint
Monsieur Benoît Langlois, directeur général adjoint
Madame Guylaine Giguère, secrétaire générale
Madame Hélène Boucher, directrice des Services éducatifs – Adultes et formation professionnelle
Monsieur Denis Bourbeau, directeur des Services des ressources humaines et des Services des communications
Monsieur Dany Deschênes, directeur adjoint, en remplacement de monsieur Richard Dion, directeur des Services des ressources matérielles
Madame Claire Gagnon, directrice des Services éducatifs – Jeunes
Monsieur Pierre Gaumont, directeur des Services des technologies de l'information et des communications
Monsieur Claude Ménard, régisseur aux Services du transport

Procès-verbal du conseil des commissaires Commission scolaire des Navigateurs

1.0 PRÉLIMINAIRES

1.1 Recueillement

1.2 Ouverture de la séance ordinaire par le président

Après un moment de recueillement, le président déclare la séance ordinaire du conseil des commissaires en date du 17 décembre 2013 ouverte à 19 h 37.

1.3 Vérification de la légalité de la séance

1.3.1 Avis de convocation

Les membres du conseil des commissaires ont reçu l'avis de convocation dans les délais prescrits par la *Loi sur l'instruction publique*.

1.3.2 Quorum

La secrétaire générale confirme qu'il y a quorum.

1.4 Adoption de l'ordre du jour

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Jean-Yves Bégin et résolu :

D'adopter l'ordre du jour suivant :

1.0 Préliminaires

- 1.1 Recueillement
- 1.2 Ouverture de la séance ordinaire par le président
- 1.3 Vérification de la légalité de la séance
 - 1.3.1 Avis de convocation
 - 1.3.2 Quorum
- 1.4 Adoption de l'ordre du jour
- 1.5 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 26 novembre 2013 – Décision
- 1.6 Interventions du public
- 1.7 Interventions ou rapport des élèves de la commission scolaire
- 1.8 Présentation du Rapport annuel 2012-2013 de la Commission scolaire des Navigateurs à la population – Séance publique d'information
- 1.9 Correspondance
- 1.10 Rapport du président
- 1.11 Rapport du comité exécutif

2.0 Décisions

- 2.1 Rapport annuel 2012-2013 de la Commission scolaire des Navigateurs – Adoption
- 2.2 Règlement interne établissant les règles de procédure des assemblées délibérantes – Adoption
- 2.3 Règlement relatif au code de conduite éthique du commissaire - Adoption
- 2.4 Règlement relatif à la participation à distance, aux séances du conseil des commissaires, du comité exécutif et aux comités formés par le conseil des commissaires – Adoption
- 2.5 Addenda au protocole d'entente relatif à l'implantation et à l'exploitation d'un complexe de soccer intérieur
- 2.6 Rescision de la résolution numéro CC-12-14-003 — Complexe de soccer Honco de Lévis – Cessation d'une parcelle de terrain (516,3m²)
- 2.7 Complexe de soccer Honco de Lévis – Autorisation des travaux et convention de bail emphytéotique

CC-13-14-061

Procès-verbal du conseil des commissaires Commission scolaire des Navigateurs

- 2.8 Désignation d'un représentant et d'un usager de la commission scolaire au comité d'intégration des arts pour la nouvelle école du secteur Saint-Nicolas
- 2.9 Modalités de rémunération des commissaires

3.0 Information

- 3.1 Rapport de la directrice générale
- 3.2 École Saint-Nicolas - Suivi

4.0 Rapport des comités

- 4.1 Comités obligatoires
 - 4.1.1 Comité de gouvernance et d'éthique
 - 4.1.2 Comité de vérification
 - 4.1.3 Comité des ressources humaines
 - 4.1.4 Comité de transport
 - 4.1.5 Comité EHDAA
 - 4.1.6 Comité de parents
- 4.2 Comités internes formés par la Commission scolaire des Navigateurs

5.0 Questions diverses

- 5.1 Questions et messages des commissaires

6.0 Levée de la séance

ADOPTÉE à l'unanimité

CC-13-14-062

1.5 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 26 novembre 2013

ATTENDU l'article 170 de la Loi sur l'instruction publique;

ATTENDU que le procès-verbal de la séance ordinaire du 26 novembre 2013 a été transmis à tous les membres du conseil des commissaires le 12 décembre 2013,

IL EST PROPOSÉ PAR madame Pascale Bélanger et résolu :

DE modifier la page 2171 afin de préciser le motif du retrait de la candidature de monsieur Marcel Vézina.

DE dispenser la secrétaire générale de la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 26 novembre 2013 et d'adopter celui-ci tel que modifié.

ADOPTÉE à l'unanimité

1.6 Interventions du public

Aucune intervention

1.7 Interventions ou rapport des élèves de la commission scolaire

Aucune intervention

1.8 Présentation du Rapport annuel 2012-2013 de la Commission scolaire des Navigateurs à la population – Séance publique d'information

Un avis public a paru dans les journaux locaux le 27 novembre 2013. Cet avis avait pour but d'annoncer la séance publique d'information

Procès-verbal du conseil des commissaires Commission scolaire des Navigateurs

concernant le rapport annuel 2012-2013 de la Commission scolaire des Navigateurs. Puisqu'aucun citoyen n'a sollicité la présentation de celui-ci, les membres du conseil des commissaires n'ont pas eu à en faire une présentation.

1.9 Correspondance

Les pièces relatives à la correspondance ont été déposées à l'ensemble des membres du conseil des commissaires lors de la séance.

1.10 Rapport du président

Monsieur Léopold Castonguay, président de la commission scolaire, informe les membres du conseil des commissaires de ses attentes lors des délibérations lors du conseil des commissaires et des divers comités de la commission scolaire. Il les informe également qu'il verra à appliquer plus rigoureusement les règles de procédures des assemblées délibérantes.

1.11 Rapport du comité exécutif

Madame Denise Poulin informe les membres du conseil des commissaires que lors de la séance du comité exécutif du 10 décembre 2013 elle a été nommée présidente du comité exécutif et que monsieur Pascal Léveillé a été élu au poste de vice-président. Elle les informe également des décisions prises lors de cette séance.

2.0 DÉCISIONS

2.1 Adoption du Rapport annuel 2012-2013 de la Commission scolaire des Navigateurs - Adoption

ATTENDU les articles 175.1, 220, 220.1 et 220.2 de la *Loi sur l'instruction publique*;

ATTENDU l'avis public concernant la séance publique d'information à la population, laquelle aura lieu lors de la séance du conseil des commissaires du 17 décembre 2013;

ATTENDU la présentation aux membres du conseil des commissaires ainsi qu'à la population,

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Denis Shaink et résolu :

D'ADOPTER le Rapport annuel 2012-2013 de la Commission scolaire des Navigateurs tel que déposé et versé aux archives sous la cote CC-13-14-063.

DE transmettre une copie du Rapport annuel 2012-2013 à madame Marie Malavoy, ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport.

ADOPTÉE à l'unanimité

Une modification est apportée au formulaire Intervention du public

2.2 Règlement interne établissant les règles de procédure des assemblées délibérantes - Adoption

ATTENDU que les travaux des membres du conseil des commissaires ont mené au cours de l'année 2012-2013 à la modification du *Règlement interne établissant les règles de procédure des assemblées délibérantes*;

CC-13-14-063

DG

CC-13-14-064

SG

Procès-verbal du conseil des commissaires Commission scolaire des Navigateurs

ATTENDU que le projet de *Règlement interne établissant les règles de procédure des assemblées délibérantes* a été soumis aux membres du conseil des commissaires lors de la séance extraordinaire du comité plénier du 15 octobre 2013 et la séance ordinaire du comité plénier du 10 décembre 2013;

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Richard Côté et résolu :

D'ADOPTER le *Règlement interne établissant les règles de procédure des assemblées délibérantes* lequel est déposé aux présentes et versé aux archives sous la cote CC-13-14-064.

ADOPTÉE à la majorité

1 contre avec mention :
Monsieur Marcel Vézina

Une modification est apportée au point 3.2 du Règlement

CC-13-14-065

SG

2.3 Règlement relatif au code de conduite éthique du commissaire - Adoption

ATTENDU l'article 175.1 de la *Loi sur l'instruction publique*;

ATTENDU que les travaux des membres du conseil des commissaires ont mené au cours de l'année 2012-2013 à la modification du *Règlement relatif au code de conduite éthique du commissaire*;

ATTENDU que le projet de *Règlement relatif au code de conduite éthique du commissaire* a été soumis aux membres du conseil des commissaires lors de la séance extraordinaire du comité plénier du 15 octobre 2013;

ATTENDU la publication d'un préavis dans les journaux locaux le 13 novembre 2013;

IL EST PROPOSÉ PAR madame Pascale Bélanger et résolu :

D'ADOPTER le *Règlement relatif au code de conduite éthique du commissaire*, lequel est déposé aux présentes et versé aux archives sous la cote CC-13-14-065 ;

QU'un avis de son adoption soit publié dans les journaux locaux.

ADOPTÉE à l'unanimité

2.4 Règlement relatif à la participation à distance, aux séances du conseil des commissaires, du comité exécutif et aux comités formés par le conseil des commissaires

CC-13-14-066

Proposition d'amendement

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jean-Yves Bégin et résolu :

D'AMENDER le *Règlement relatif à la participation à distance, aux séances du conseil des commissaires, du comité exécutif et aux comités formés par le conseil des commissaires* afin d'exclure à la clause 5.3 le comité plénier.

REJETÉE à la majorité

**Procès-verbal du conseil des commissaires
Commission scolaire des Navigateurs**

CC-13-14-067

SG

ATTENDU les articles 169 et 182 de la *Loi sur l'instruction publique*;

ATTENDU que les travaux des membres du conseil des commissaires ont mené au cours de l'année 2012-2013 à la modification du *Règlement relatif à la participation à distance, aux séances du conseil des commissaires, du comité exécutif et aux comités formés par le conseil des commissaires*;

ATTENDU que le projet de *Règlement relatif à la participation à distance, aux séances du conseil des commissaires, du comité exécutif et aux comités formés par le conseil des commissaires* a été soumis aux membres du conseil des commissaires lors de la séance extraordinaire du comité plénier du 15 octobre 2013;

ATTENDU la publication d'un préavis dans les journaux locaux le 13 novembre 2013;

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Michel Bédard et résolu :

D'ADOPTER le *Règlement relatif à la participation à distance, aux séances du conseil des commissaires, du comité exécutif et aux comités formés par le conseil des commissaires*, lequel est déposé aux présentes et versé aux archives sous la cote CC-13-14-067 ;

QU'un avis de son adoption soit publié dans les journaux locaux.

ADOPTÉE à la majorité

6 contre dont 4 avec mention :

Monsieur Richard Légaré
Monsieur Marcel Vézina
Monsieur Jean-Yves Bégin
Madame Sindy Ormerod

CC-13-14-068

DGA

2.5 Addenda au protocole d'entente relatif à l'implantation et à l'exploitation d'un complexe de soccer intérieur

ATTENDU le protocole d'entente relatif à l'implantation et à l'exploitation d'un complexe de soccer intérieur adopté le 19 décembre 2006 (CC-06-07-035);

ATTENDU la convention de bail emphytéotique adopté par le conseil des commissaires le 24 juillet 2007 (CC-06-07-080);

ATTENDU qu'il est prévu à l'addenda que la Commission scolaire des Navigateurs et la Corporation du complexe de soccer Honco de Lévis verront à modifier la convention du bail emphytéotique se terminant le 24 mai 2057 (ci-haut mentionné);

ATTENDU que l'addenda vise l'agrandissement du complexe de soccer intérieur afin de répondre aux besoins des partenaires;

ATTENDU qu'il y a lieu de convenir d'un addenda qui présente les rôles, responsabilités et obligations des partenaires au projet d'agrandissement;

ATTENDU que l'addenda mentionné en titre a été discuté et validé par les différents partenaires concernés ainsi que par la Corporation du complexe de Soccer Honco de Lévis;

ATTENDU que la Commission scolaire des Navigateurs bénéficiera d'une priorité d'utilisation pendant les heures scolaires permettant d'améliorer l'offre de services auprès de sa clientèle étudiante tant en sports-études qu'en éducation physique et en sport scolaire;

**Procès-verbal du conseil des commissaires
Commission scolaire des Navigateurs**

ATTENDU que l'addenda a été déposé et discuté lors du comité plénier du 10 décembre 2013;

ATTENDU la délibération des membres;

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Sylvain Blais et résolu :

QUE l'addenda entre la Commission scolaire des Navigateurs et la Corporation du complexe de soccer Honco de Lévis soit adopté tel que déjà transmis aux membres du conseil des commissaires;

QUE le président, monsieur Léopold Castonguay, et la directrice générale, madame Esther Lemieux, soient autorisés à signer ledit addenda, pour et au nom de la commission scolaire.

ADOPTÉE à l'unanimité

CC-13-14-069

DGA

2.6 Rescission de la résolution numéro CC-12-14-003 — Complexe de soccer Honco de Lévis – Cessation d'une parcelle de terrain (516,3 m2)

ATTENDU que la cessation du terrain doit se faire par l'entremise d'une convention de bail emphytéotique entre la Commission scolaire des Navigateurs et la Corporation du complexe de soccer Honco de Lévis;

ATTENDU que la superficie du terrain à céder diffère légèrement de l'évaluation faite initialement;

IL EST PROPOSÉ PAR madame Denise Poulin et résolu :

QUE la résolution numéro CC-13-14-003 soit rescindée.

ADOPTÉE à l'unanimité

CC-13-14-070

DGA

2.7 Complexe de soccer Honco de Lévis – Autorisation des travaux et convention de bail emphytéotique

ATTENDU que la Commission scolaire des Navigateurs est un partenaire dans la Corporation du complexe de soccer Honco de Lévis;

ATTENDU que l'agrandissement prévu de la Phase 2 répond à un besoin réel touchant la clientèle scolaire de la Commission scolaire des Navigateurs (soccer et football);

ATTENDU que l'agrandissement prévu de la Phase 2 n'engendre pas de déboursé ou encore de coût additionnel pour la Commission scolaire des Navigateurs;

ATTENDU que la contribution de la Commission scolaire des Navigateurs se limite uniquement à céder, par l'entremise de la convention de bail emphytéotique, une parcelle de terrain qui accueillera la nouvelle construction;

ATTENDU que la commission scolaire deviendra propriétaire du complexe à la fin de l'entente (bail emphytéotique) soit après cinquante ans (en 2057).

IL EST PROPOSÉ PAR madame Lise Fréchette et résolu :

QUE la Commission scolaire des Navigateurs autorise la Corporation du complexe de soccer Honco de Lévis à procéder aux travaux d'agrandissement sur le terrain de l'École secondaire les Etchemins;

**Procès-verbal du conseil des commissaires
Commission scolaire des Navigateurs**

QUE le président, monsieur Léopold Castonguay, et la directrice générale, madame Esther Lemieux, soient autorisés à signer la convention de bail emphytéotique et tout document en découlant, pour et au nom de la Commission scolaire des Navigateurs.

ADOPTÉE à l'unanimité

CC-13-14-071

SRM

2.8 Désignation d'un représentant et d'un usager de la commission scolaire au comité d'intégration des arts pour la nouvelle école dans le secteur St-Nicolas

ATTENDU que la Commission scolaire des Navigateurs doit désigner un représentant du propriétaire ainsi qu'un usager de la commission scolaire afin de siéger au comité devant permettre le choix d'un artiste pour la réalisation d'une œuvre d'art intégrée à l'architecture pour la nouvelle école dans le secteur Saint-Nicolas;

IL EST PROPOSÉ PAR madame Gisèle Beaulieu et résolu :

QUE monsieur Richard Légaré soit désigné(e) afin d'agir en tant que représentant(e) du propriétaire au sein du comité d'intégration des arts à l'architecture pour la nouvelle école dans le secteur Saint-Nicolas et madame Claire Gagnon, directrice des Services éducatifs - Jeunes, en tant qu'usager.

ADOPTÉE à l'unanimité

Le point 2.9 – Modalités de rémunération des commissaires sera présenté après le point 3.2 – École Saint-Nicolas – Suivi.

3.0 INFORMATION

3.2 École Saint-Nicolas - Suivi

Monsieur Dany Deschênes, directeur adjoint des Services des ressources matérielles donne de l'information aux membres du conseil des commissaires concernant les derniers développements pour la construction de la nouvelle école dans le secteur Saint-Nicolas.

Le point 4.1 – Comités obligatoires sera présenté après le point 3.1 – Rapport de la directrice générale.

CC-13-14-072

2.9 Modalités de rémunération des commissaires

ATTENDU que la commission scolaire est administrée par le conseil des commissaires (article 143);

ATTENDU que les décisions se prennent lors des séances du conseil des commissaires et lors des séances du comité exécutif;

ATTENDU que le jour, l'heure et le lieu des séances ordinaires du conseil des commissaires et du comité exécutif sont fixés par règlement (article 162);

ATTENDU que la prise éclairée de décisions demande de recevoir de l'information et de participer à des échanges qui se tiennent lors des rencontres du comité plénier;

Procès-verbal du conseil des commissaires Commission scolaire des Navigateurs

ATTENDU que les rencontres ordinaires du comité plénier se tiennent les mardis à 19 h aux dates prévues à l'agenda ou à d'autres mardis lorsqu'il y a besoin de le faire;

ATTENDU que c'est lors de ces rencontres que les commissaires peuvent exercer leur influence et, le cas échéant, leur droit de vote;

ATTENDU que le conseil des commissaires peut déterminer la rémunération qui peut être versée à ses membres pour les services qu'ils rendent à la commission scolaire (article 175);

ATTENDU que les commissaires ont exprimé leur volonté de relier une partie de leur rémunération en fonction de la participation de chacun à ces rencontres;

ATTENDU les discussions qui ont eu lieu à cet effet à la rencontre du comité plénier du 10 décembre 2013;

ATTENDU que cette façon de fonctionner sera réévaluée après six mois de fonctionnement;

ATTENDU les modalités prévues au document déposé et versé aux archives sous la cote CC-13-14-072;

IL EST PROPOSÉ PAR madame Sindy Ormerod et résolu :

D'ADOPTER les modalités de rémunération des commissaires telles qu'énoncées au document déposé et versé aux archives sous la cote CC-13-14-072.

ADOPTÉE à la majorité

1 contre avec mention :
Monsieur Marcel Vézina

3.1 Rapport de la directrice générale

Madame Esther Lemieux, directrice générale, présente son rapport tel que déposé à l'ensemble des membres du conseil des commissaires et donne de l'information additionnelle.

Le point 3.2 – École Saint-Nicolas – Suivi a été présenté après le point 2.8 – Désignation d'un représentant et d'un usager de la commission scolaire au comité d'intégration des arts pour la nouvelle école dans le secteur Saint-Nicolas

4.0 RAPPORTS DES COMITÉS

4.1 Comités obligatoires

4.1.1 Comité de gouvernance et d'éthique

Aucun point

4.1.2 Comité de vérification

Aucun point

4.1.3 Comité des ressources humaines

Aucun point

Procès-verbal du conseil des commissaires Commission scolaire des Navigateurs

4.1.4 Comité de transport

Aucun point

4.1.5 Comité EHDAA

Madame Catherine Nadeau, présidente du comité EHDAA informe les membres du conseil des commissaires qu'une rencontre s'est tenue le 2 décembre 2013 et que les sujets suivants ont notamment été abordés :

- Présentation des outils technologiques
- Adoption par les membres d'un document sur la confidentialité
- Partenariat possible avec le CRDP
- Discussion quant aux règles de régie interne
- Le plan d'action et le plan d'intervention.

4.1.6 Comité de parents

Monsieur Jérôme Demers, président du comité de parents informe les membres du conseil des commissaires que la séance du 9 décembre 2013 a été annulée.

4.2 Comités internes formés par la Commission scolaire des Navigateurs

Comité relatif aux services de garde

Monsieur Michel Bédard informe les membres du conseil des commissaires qu'une rencontre s'est tenue le 27 novembre 2013.

Comité sur l'énergie et développement durable

Monsieur Sylvain Blais informe les membres du conseil des commissaires qu'il a été élu président du comité sur l'énergie et développement durable. Il ajoute que des renseignements ont été transmis aux membres du comité concernant le système de chauffage de la nouvelle école à Saint-Nicolas.

Comité relatif au mode de rémunération des commissaires

Madame Sindy Ormerod informe les membres du conseil des commissaires qu'une rencontre a eu lieu le 25 novembre 2013 où il fut discuté du mode de rémunération des commissaires duquel découle la résolution mentionnée au point 2.9 de l'ordre du jour.

Comité de la planification stratégique

Monsieur Pascal Léveillé informe les membres du conseil des commissaires que la première rencontre du comité de la planification stratégique a eu lieu le 3 décembre 2013 où les plans d'action ont été présentés par la direction générale et les différents services de la commission scolaire.

Comité des saines habitudes de vie

Monsieur Michel Chabot informe les membres du conseil des commissaires qu'une rencontre a eu lieu le 19 novembre 2013 où il fut notamment discuté des sujets suivants:

- Projet avec l'Université de Montréal
- Présentation des outils communicationnels par monsieur Rémi Houde, conseiller pédagogique en promotion/prévention aux Services éducatifs- Jeunes
- Le questionnaire SEVI.

Procès-verbal du conseil des commissaires
Commission scolaire des Navigateurs

5.0 QUESTIONS DIVERSES

5.1 Questions et messages des commissaires

Quelques membres du conseil des commissaires demandent des précisions et donnent certaines informations ou suggestions.

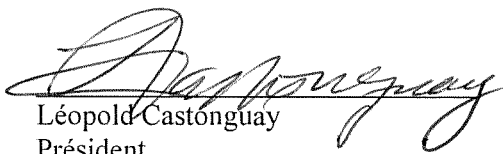
CC-13-14-073


6.0 LEVÉE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Denis Shaink et résolu :

D'adopter la levée de la séance à 22 h 27.

ADOPTÉE à l'unanimité


Léopold Castonguay
Président


Guylaine Giguère
Secrétaire générale